



SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE VAL-DAVID
2579, RUE DE L'ÉGLISE, VAL-DAVID (QUÉBEC) J0T 2N0
TÉLÉPHONE : 819 324 5678 POSTE 4223
travauxpublics@valdavid.com

FORMULAIRE DE DEMANDE

TERRE DE REMPLISSAGE

1 IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Prénom	Nom	
Adresse		Code postal
Ville	N° Téléphone	
Courriel @	N° Cellulaire	

Si le demandeur n'est pas le propriétaire : Joindre une procuration signée par le propriétaire

2 EMPLACEMENT DES TRAVAUX

Adresse	N° de lot (cadastre du Québec)
PRÉSENCE D'UN LAC, D'UN COURS D'EAU OU D'UN MILIEU HUMIDE : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	TERRAIN COMPORTANT DES PENTES : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

3 DESCRIPTION DES TRAVAUX DE REMPLISSAGE

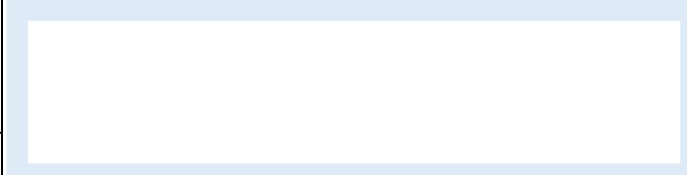
TYPE DE TRAVAUX :	<input type="checkbox"/> Remblai de moins de 0,60 mètre	<input type="checkbox"/> Remblai de plus de 0,60 mètre*	
EMPLACEMENT :	<input type="checkbox"/> Cour avant	<input type="checkbox"/> Cour arrière	<input type="checkbox"/> Cour latérale
QUANTITÉ ET VOLUME :			
MOTIFS DE LA DEMANDE DE REMPLISSAGE			

La demande doit être obligatoirement accompagnée d'une copie du certificat de localisation ou d'un plan projet d'implantation, indiquant :

- ✓ La forme, la superficie du terrain, sa localisation, son identification cadastrale et l'identification des servitudes s'il y a lieu
- ✓ Les lignes de rue
- ✓ L'indication de la topographie existante par des cotes ou des courbes de niveau et l'identification de la base et du sommet des talus
- ✓ Le nivellement proposé par rapport au niveau réel de la voie de circulation la plus près
- ✓ La localisation et la ligne des hautes eaux d'un cours d'eau situé sur le terrain concerné ou à moins de 15 m de ses lignes
- ✓ La nature du sol et du sous-sol
- ✓ La direction d'écoulement des eaux de surface

(*) : Prendre note que toute opération de remblai de plus de 0,60 mètre doit faire l'objet au préalable d'un certificat d'autorisation. Dans ce cas, veuillez remplir le formulaire de demande, fournir tous les plans requis et déposer le tout au service de l'urbanisme.

4 SIGNATURE DU DEMANDEUR

Le soussigné, déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets et s'engage à déposer tous les documents requis pour l'analyse de la présente demande. Le soussigné comprend que le présent formulaire ne constitue en aucun temps un permis ou un certificat d'autorisation permettant l'exécution de travaux.	
Date de la demande	

CONSIGNES AU DEMANDEUR

1. Imprimez et signez le formulaire dûment rempli.
2. Réunissez les documents requis.
3. Déposez votre demande au comptoir de la Mairie, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à midi et de 13 h 00 à 16 h 30 ou transmettez-la par courriel à travauxpublics@valdavid.com

NOTES IMPORTANTES

La Municipalité du Village de Val-David se réserve le droit d'exiger tout document ou renseignement supplémentaire nécessaire à la compréhension de votre projet. Des documents incomplets ou manquants peuvent retarder l'autorisation.

Des informations trompeuses peuvent annuler votre demande. Le fait de déposer une demande ne constitue en aucun temps une autorisation permettant de débiter des travaux.